

Prochain Conseil

*Entre juillet et août, le boire est de bon goût.*

08 septembre 2016 à 20h30

## EXTRAIT DES CONSEILS MUNICIPAUX N°22 et 23 du 9 juin et 7 juillet

**Le conseil municipal s'est réuni ce 9 juin sous la présidence du maire Jean-Louis VIGNON pour étudier les délibérations du jour.**

*En préambule du conseil municipal, le maire informe que, suite à son déménagement, Marie-Pierre GEULIN—LOEVENBRUCK a démissionné de son poste de conseillère municipale et la remercie pour son implication dans la vie communale.*

*G. JEZEQUEL, K. KERZAON, P. MOULLEC, Y. BRISHOUAL et R. RAUD, excusés ont donné pouvoir respectivement à B. CORNEC, N. ABIVEN, B. LE CAHAREC, J. POUPON et H. LE MENS.*

### **I Projet Bibliothèque Garderie**

Le projet est quasiment bouclé. Des visites d'ouvrages réalisés par le cabinet d'architecte, à Lennon et Landeleau, ont pu rendre compte des matériaux proposés pour la construction. Le permis de construire a été déposé fin mai, et l'ensemble des demandes de subventions est déposé. Julien POUPON, adjoint aux finances, expose au conseil les aides confirmées (158 384 € du fonds pour l'investissement local, 150 000 € de dotation d'équipements des territoires ruraux, 15 000 € de l'enveloppe sénatoriale) et celles espérées (96 961 € par la région Bretagne et 90 000 € par le département du Finistère). Le reste à charge pour la commune pourrait être de 265 345 €. Le coup d'envoi des travaux devrait être donné fin juillet avec la démolition de la maison.

Les appels d'offres devraient avoir

lieu mi septembre pour un début de travaux en janvier 2017.

### **II Participation « Les Mésanges »**

La participation communale sera de 18 000 € par an sur les 3 prochaines années. Saint-Urbain occupe un peu moins de trois places dans la structure associative de Dirinon. Pascale CORRE DIVERRES rappelle que depuis 1984, 4 000 Saint-Urbannais ont fréquenté la structure.

### **III En bref**

Sivuric : après le changement de statut, Annie MOAL est désignée pour être suppléante.

Réfèrent défense : le conseil nomme Fabienne SIMON à ce poste.

Urbanisme : en prévision de la possibilité de construction sur un terrain au Bodan, une numérotation pour l'adresse postale des lots est votée.

Voirie : un appel d'offres à hauteur de 130 000 € va être lancé.

**Le maire Jean-Louis VIGNON a réuni le 7 juillet les conseillers municipaux.**

### **I Finances**

Le conseil avait acté le principe d'un prêt bancaire de 250 000 € pour financer les investissements communaux (voirie, éclairage public, achat terrain pour école, honoraires d'architectes...). Le prêt est contracté auprès du Crédit Agricole sur 15 ans à un taux de 1,36 %. Une subvention exceptionnelle de 400 € est votée au profit de l'association « Tous Ensemble » pour l'organisation de festivités pour son 40<sup>e</sup> anniversaire.

### **II Travaux de voirie**

Un appel d'offre sera étudié fin juillet pour les travaux annuels de voirie. Une convention est votée entre la commune et la communauté de communes pour l'assistance à maîtrise d'ouvrages lors de chantiers, pour un montant de 996 €. René RAUD informe le conseil que les services du département vont commencer des travaux de remplacement de l'ouvrage d'art sous la RD47 menant au Stum au lieu dit Stervian. La route sera fermée du 22 août au 23 septembre et une déviation mise en place. (voir article page 4).

### **III Jeunesse**

Le conseil vote la convention avec la maison pour tous de Landerneau (MPT) pour l'animation jeunesse des 11-17 ans. Pascale CORRE DIVERRES vante la qualité des programmes proposés et le retour de satisfaction des jeunes qui fréquentent le foyer et les activités. Le coût annuel est de 20 126 € aidé par la CAF à hauteur de 6 000 € environ.

### **IV Mairie**

Gaëlle KERBRAT, agent de la mairie, va prendre un congé parental, puis une mise en disponibilité, pour une période de 3 ans.

Pour la continuité des services municipaux, il est proposé de passer le volume horaire de Muriel BENHABDERRAHMANE de 28 à 35h, et de faire appel, via un CDD, à un agent formé par le centre de gestion départemental pour compléter les besoins en personnel.

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 7 avril est née **Elynn PRÉVÔT**, domiciliée à Cleuz Bras.

Le 18 juin est née **Maéva COUILLEBAULT**, domiciliée 5 résidence Rurale.

Le 24 juin est née **Constance STRICH**, domiciliée 375 route de Kerdostin.

### Mariage

Le 16 juillet se sont unis par le mariage **Stéphanie CHERTIER** et **Maxime LEBRANCHU** domiciliés 45 rue de la Forge.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations de Saint-Urbain et des environs participeront au

**8<sup>e</sup> Forum des associations**  
**Vendredi 9 septembre de 18h00 à 20h00**  
**salle Ty Kreis-Ker.**

Moment de convivialité et de retrouvailles entre les acteurs associatifs et la population, vous pourrez ainsi vous renseigner sur les activités de chacune et vous y inscrire.

**!! Venez nombreux y faire un tour !!**

## RECENSEMENT

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Renseignements à la mairie.

## PETITES ANNONCES

### Emploi :

- L'entreprise « transports PELÉ » recherche à partir du mois d'août ou septembre une femme de ménage pour nettoyer les locaux ZA de Bellevue à Saint Urbain, 3 heures par semaine le mercredi soir ou bien le samedi matin. Contact au 02 98 25 04 12 pour fixer un rendez-vous.

- Jeune fille de 16 ans, se propose de garder des enfants pendant les vacances de juillet-août et les week-ends. Contact : 06 52 73 07 45.

- Jeune fille de 19 ans, titulaire du BAFA se propose de garder des enfants à partir de 3 ans pendant les vacances de juillet-août et en soirée à partir de 18h00. Contact : 06 79 17 62 79.

- Jeune fille de 16 ans, se propose de garder des enfants scolarisés, en journée et soirée, en semaine et week-ends. Contact : 06 63 98 44 04.

- Cherche enfants à garder le mercredi après midi, possibilité de transport vers les activités et cherche également des heures de ménage et de repassage. Chèque cesu. Michelle FLOC'H 02 98 25 85 91.

### Divers :

**Cherche** terrain constructible, de minimum 900 m<sup>2</sup> dans la zone de Saint-Urbain ou ses alentours. NEDELEC Morgane 06 16 20 00 02.

## Communiqués de la Mairie

### Au voleur !

L'espace de jeux remporte un franc succès. C'est pourquoi la commune a placé un banc pour les utilisateurs de cet espace. Or, ce banc a été volé ! Il a été proprement déboulonné de son support pour être sans doute remonté chez un particulier. Ce banc, comme toutes les infrastructures, est payé par les contribuables, ce qui revient à dire que le malfaiteur a volé l'ensemble des habitants. Si l'indélicat est pris de remord, il peut toujours rapporter ce banc avant que la gendarmerie ne le retrouve.



### NUMÉROS UTILES

- Police ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Samu ..... 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57  
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM ..... 02 98 25 87 26
- Taxi ..... 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif  
(astreinte) ..... 06 11 74 64 98



### HORAIRE MAIRIE (du 15/07 au 15/08)

Lundi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : fermée  
Jeudi : 08h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 08h45 -12h00  
Samedi : fermée

### CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 27 juillet	Mercredi 03 août
Mercredi 10 août	Mercredi 17 août
Mercredi 24 août	Mercredi 31 août

*Le prochain bulletin paraîtra en septembre. Veuillez déposer vos annonces à la mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 30 août dernier délai. Merci.*



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Mesures de vitesses

Du 18 au 25 mai dernier, un radar pédagogique enregistreur a été placé **route de Daoulas** un peu avant la sortie du bourg, avant la limitation à 30 km/h des coussins berlinois. Durant cette période, il a enregistré 3753 véhicules. Ce radar mesure la vitesse dans les deux sens mais n'affiche que dans le sens « entrée dans le bourg ».



Le dépouillement des données montre que la vitesse de 50 km/h est globalement respectée :

#### Sens entrée dans le bourg (face au radar) :

- nombre de véhicules : 1841
- vitesse moyenne : 37 km/h
- vitesse maximale : 77 km/h
- 85 % des véhicules ont une vitesse inférieure à 46 km/h.

#### Sens sortie du bourg (dos au radar) :

- nombre de véhicules : 1912
- vitesse moyenne : 42 km/h
- vitesse maximale : 85 km/h
- 85 % des véhicules ont une vitesse inférieure à 51 km/h.

Ce radar a ensuite été placé **en haut de la route de Kerhuel**, un peu avant l'intersection de la route du Bodan, où la vitesse est aussi limitée à 50 km/h. Durant la période du 25 au 31 mai, il a enregistré 8695 véhicules. Les vitesses relevées sont plus grandes que sur la route de Daoulas, en particulier les vitesses maximales dans les deux sens :

#### Sens entrée dans le bourg (face au radar) :

- nombre de véhicules : 4777
- vitesse moyenne : 53 km/h
- vitesse maximale : 107 km/h
- 85 % des véhicules ont une vitesse inférieure à 65 km/h.

Cette vitesse de 65 km/h est probablement plus élevée lorsque les véhicules sont plus avancés dans la descente qui mène au centre bourg.

#### Sens sortie du bourg (dos au radar) :

- nombre de véhicules : 3918
- vitesse moyenne : 58 km/h
- vitesse maximale : 100 km/h
- 85 % des véhicules ont une vitesse inférieure à 69 km/h.

Sur la période de mesure, c'est le mercredi que la circulation est la plus faible sur ces deux routes. La pointe de circulation est enregistrée entre 17h00 et 19h00 route de Daoulas (plus de 22 véhicules par heure) et entre 17h00 et 18h00 route de Kerhuel (plus de 73 véhicules par heure).

**La sécurité routière est affaire de tous.  
Levons le pied en agglomération.**



## PÉDIBUS

Fin juin, tous les utilisateurs du service pédibus, ainsi que les accompagnateurs, se sont réunis, à la salle Ti-an-Holl. Lancé en 2008 sous l'impulsion de Fanch Dantec, le pédibus n'a pas cessé de fonctionner depuis. La commune se félicite de pouvoir compter sur une équipe de bénévoles, parents et retraités, ainsi que d'enfants, qui permettent au pédibus de perdurer. Cette année, 20 enfants étaient inscrits pour une douzaine d'encadrants.

Contact : Gurwann Moire au 02 98 25 02 06.

Courriel: [pedibus.lannurvan@gmail.com](mailto:pedibus.lannurvan@gmail.com)

## Communiqués de la Mairie

### ARRÊTÉ DE NON CONSOMMATION D'ALCOOL



Afin de préserver la quiétude des administrés, le maire de Saint-Urbain a renouvelé l'arrêté sur la non consommation d'alcool dans les lieux publics.

**Article 1** : la consommation d'alcool est interdite sur les voies communales et dans les lieux publics suivants, tous les jours entre 18h00 et 06h00 du matin et ce, du vendredi soir au dimanche soir, les jours fériés et tous les jours de la semaine en période scolaire :

- Sur l'ensemble de l'emprise des installations sportives ;
- Autour de la mairie ;
- Place de la mairie ;
- Autour de la salle Ty Kreis-Ker ;
- Autour de la maison des associations
- Ti-an-Holl ;
- Place de l'église.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions judiciaires.

### BRUIT

Un arrêté préfectoral fixe les heures au cours desquelles les engins bruyants peuvent être utilisés :

**De 08h30 à 19h30 tous les jours ouvrables**  
**De 09h00 à 19h00 le samedi.**

**De 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.**

Tout contrevenant peut être verbalisé.

## Patrimoine

La 33<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine aura lieu les 17 et 18 septembre prochain, sous le thème « Patrimoine et citoyenneté ».

## Fête des voisins

La fête des voisins de KERSULEC s'est déroulée comme chaque année en toute convivialité et bonne humeur. Même le soleil s'est invité une bonne partie de l'après midi.



# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## TRAVAUX RD47

Le ruisseau dit « Ster Vian », qui sépare les communes de Saint-Urbain et Dirinon, passe par un dalot très ancien sous la route départementale RD47 qui mène au rond point du Stum.

Cet ouvrage en mauvais état (dalles fracturées et moellons maçonnés en partie désolidarisés), qui a déjà été consolidé en 2013, va être remplacé par un pont cadre en dalots de béton préfabriqué offrant un passage plus large pour l'écoulement de l'eau.



Pied de l'ouvrage creusé par l'érosion

L'ouverture actuelle est de 80 centimètres de large sur 1 mètre de hauteur alors que l'ouverture du nouvel ouvrage sera de 1,50 mètre de large sur 1,20 mètre de hauteur.

Cette opération va consister à démolir l'ouvrage existant puis dévier provisoirement le cours actuel du ruisseau dans une buse pour effectuer, au sec, le terrassement du futur ouvrage à la place de l'ancien. Les éléments préfabriqués seront ensuite posés sur un lit de béton, puis le lit du cours d'eau sera reconstitué avec les matériaux du lit existant. La chaussée ainsi que les accotements seront refaits après mise en place des remblais contigus à l'ouvrage. De chaque côté, un parapet de 5 mètres de long et d'un mètre de hauteur, sera ajouté et une zone de stationnement pour les visites de l'ouvrage sera également créée, côté Dirinon.



Consolidation provisoire en haut de l'ouvrage évitant l'effondrement de la chaussée

Les travaux vont commencer le lundi 22 août pour se terminer au plus tard le vendredi 23 septembre. Pendant toute la durée des travaux, la RD47 sera entièrement barrée au niveau du lieu-dit « Ster Vian ».

La déviation fera passer les véhicules sortant de Saint-Urbain par la voie romaine jusqu'à la Croix Neuve (dit « antennes de Pencran »), puis la route de Kernoster pour rejoindre le rond point du Stum en passant devant les Pâquerettes. Pendant la durée des travaux, la partie de la voie romaine, entre l'embranchement de la route de Lann-Rohou et le bas de la route Kastel Dour (intersection avec la RD47) sera autorisée aux poids lourds en transit.



## ÉLECTIONS 2017

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.

2017 est une année riche en scrutins électoraux. Le 23 avril et 7 mai 2017 aura lieu l'élection présidentielle.

Les 11 et 18 juin 2017 auront lieu les élections législatives.

Modalités d'inscriptions sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

## Communiqués CCPLD

### INFORMATIONS SUR LE CLIC

#### Mieux vieillir au pays de Landerneau/Daoulas !

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) est un interlocuteur unique et de proximité proposant un service gratuit et confidentiel, recherche d'information et de solutions de proximité pour toutes les problématiques liées au vieillissement.

+ d'info : CLIC

Tél. 02 98 85 99 08

Courriel : [clic@ccpld.bzh](mailto:clic@ccpld.bzh)

Accueil de Landerneau : 59 rue de Brest - 29800 LANDERNEAU

### SERVICE ENVIRONNEMENT

#### Déchèteries

Daoulas, zone artisanale de Reun ar Moal (Tél. 02 98 25 92 60)

Plouédern, zone industrielle de Saint-Eloi (Tél. 02 98 85 19 50). Un local de dépôt de recyclerie pour les vélos est à votre disposition à la déchèterie de Plouédern.

#### Horaires d'ouverture :

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :

du lundi au samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

#### Aires de déchets verts :

Sept aires de stockage des végétaux ont été mises en place sur le territoire. Le dépôt est gratuit et elles sont ouvertes en permanence. Elles sont situées sur les communes de : Pencran, la Forest Landerneau, Hanvec, Loperhet, La Martyre et près des déchèteries à Daoulas et Plouédern.

## Communiqués de la Mairie

### FACTURATION EAU/ASSAINISSEMENT

Votre facture de milieu d'année comportait les abonnements pour 6 mois à l'eau et à l'assainissement ainsi que 30% de vos consommations d'eau et d'assainissement de l'année 2015, et les taxes afférentes. En octobre les services communaux feront un relevé de votre consommation réelle, et votre facture de fin d'année sera ajustée selon ce relevé réel.

A noter que la gestion de l'eau est communale et celle de l'assainissement gérée par la communauté de communes (CCPLD).



## DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Depuis quelque temps les habitants de la commune sont démarchés à domicile par Engie (ex GDF – Suez) pour changer de fournisseur d'électricité, donc quitter EDF pour la plupart. Cette décision, qui incombe à chacun, pose quelques questions : le gain financier est-il important ? Peut-on facilement revenir chez EDF sans frais ? Le service rendu est-il le même ? La qualité de l'énergie est-elle identique ?

Depuis 2007 le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Parmi ces concurrents, certains sont des producteurs d'électricité alors que d'autres ne sont que des fournisseurs (ils achètent aux producteurs en grosse quantité et revendent aux particuliers).

Pour répondre aux questions précédentes, il faut connaître le circuit de distribution de l'électricité et des taxes associées.

En France, toute l'électricité produite est transportée par RTE, entité unique pour la haute tension. Puis, après abaissement de cette tension (en dessous de 50 000 volts), elle est distribuée uniquement par ENEDIS (ex ERDF), quelque soit le producteur ou le fournisseur. En cas de problèmes sur la ligne (baisse de tension, micro-coupures ou coupure de ligne), c'est ENEDIS qui dépanne, renforce le réseau et répare si besoin. Donc le service rendu et la qualité de l'énergie sont indépendants du fournisseur d'électricité.

Le transport de l'énergie et l'entretien du réseau ont un coût qui est couvert par des taxes que l'on voit sur la facture détaillée d'électricité. Tous les fournisseurs sont astreints aux mêmes taxes : CSPE, TCFE, CTA et la TVA qui représentent environ 38 % du prix du kWh. La taxe d'acheminement sur l'abonnement est aussi élevée (environ 70%). Avec ces données, la concurrence ne peut jouer que sur le prix de revient du kWh et dans une faible proportion, sur l'abonnement. La différence sur le coût global annuel pour une famille n'est que de quelques euros d'un fournisseur à l'autre, ce qui répond à la première question.

L'ouverture du marché a imposé les règles suivantes :

- le changement de fournisseur est toujours gratuit ;
- il est toujours possible de revenir aux tarifs réglementés ;
- le changement de fournisseur n'implique aucun changement de compteur, aucune interruption de courant ni aucune intervention technique ;
- le nouveau fournisseur se charge de la résiliation avec l'ancien.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Centre de transfert des ordures ménagères.

Le 2 mai 2016, le nouveau centre de transfert des ordures ménagères est entré en service en lieu et place de l'ancienne usine de traitement des déchets à Plouédern, près de la déchèterie de Saint-Eloi.

Projet porté en entente intercommunale avec la Communauté de communes du pays de Landivisiau, cet outil commun vise à regrouper sur un même site les ordures ménagères collectées sur le territoire des deux communautés avant de les acheminer vers un centre de traitement. L'exploitation du site est assurée par la CCPLD.

Principe de fonctionnement : les bennes à ordures ménagères déversent en quai haut leur contenu dans des trémies sous lesquelles des semi-remorques se positionnent.

Ce nouvel équipement permettra aux deux collectivités de maintenir une optimisation des temps de collecte et de transport en s'appuyant sur un outil adapté au transfert des ordures ménagères.

## Communiqués CCPLD

### PROJET DE TERRITOIRE

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas arrive à un carrefour de son développement. Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'anticiper, de définir des orientations prioritaires et de faire émerger des actions qui seront entreprises dans les années à venir. C'est l'ambition du projet de territoire. Feuille de route pour demain, ce document stratégique sera le résultat d'un engagement commun, partagé et durable de la Communauté et des 22 communes qui la composent.



Parce qu'il concerne justement chacun de vous, le principe d'élaboration du projet de territoire du pays de Landerneau-Daoulas réside dans la « co-construction ». Cela veut dire que toutes les personnes qui y vivent, travaillent, entreprennent, exercent une activité associative, etc. sont concernées par cette démarche et sont invitées à exprimer leur point de vue et à partager leurs idées.

Très rapidement se dégageront des actions concrètes qui impacteront le quotidien de chacun ; il est donc important que tout le monde puisse faire part de ses remarques et suggestions.

Pour cela, plusieurs possibilités :

- vous pouvez contacter les élus de votre commune qui seront votre relais auprès de la Communauté ;

- vous pouvez contacter la Communauté de communes, par courriel : [demain@ccpld.bzh](mailto:demain@ccpld.bzh) ou sur papier libre à envoyer par courrier postal :

Projet de territoire - CCPLD - 59, rue de Brest - BP 849 - 29208 LANDERNEAU cedex ou en le déposant à l'accueil de la Communauté de communes - 59, rue de Brest à Landerneau.

La brochure « projet de territoire » présente les thématiques prioritaires et les premières propositions d'orientations. Elle a fait l'objet d'une distribution au domicile de chaque habitant du pays de Landerneau-Daoulas.

Si toutefois vous ne l'avez pas reçue, elle est disponible dans les mairies ou à la maison des services publics à Landerneau.

# ENFANCE - Ar Vugale



## VOYAGE DES CM1-CM2

Les 46 élèves de CM1 et CM2 de l'école, ainsi que leurs 7 accompagnateurs, dont M. VIGNON, maire de la commune et également passionné d'histoire, ont suivi les traces de Guillaume Le Conquérant.

Partis de Saint-Urbain, ils ont gagné Bayeux, puis Hastings, sur les lieux mêmes de la célèbre bataille de 1066, puis enfin Londres, où ils ont assisté à la relève de la garde et effectué une croisière sur la Tamise, de Westminster à Tower Bridge.

L'un des temps forts de ce périple a été la rencontre avec les correspondants le 3<sup>e</sup> jour du séjour. Durant la matinée, ils ont pu rencontrer leurs correspondants en « vrai » avec qui ils avaient échangé des courriers durant l'année scolaire. Après une remise de cadeaux, puis un copieux goûter à base de produits bretons (crêpes, galettes, caramel au beurre salé et confiture de fraises de Plougastel), puis une visite guidée de l'école de Castledown, qui compte près de 400 élèves, le repas de midi a été pris en commun sur les hauteurs de Hastings par un temps agréable. Puis, le désormais traditionnel match de football « France-Angleterre » s'est déroulé dans une ambiance conviviale et nous tairons le score par respect pour nos amis anglais.

Ce voyage a été rendu possible grâce à nos généreux partenaires : la municipalité et Animation école que nous remercions vivement, la vente de pizzas qui a fait un malheur cette année et la soirée cabaret qui réunit toujours de très nombreux spectateurs.

Forts des liens noués sur place avec les enseignants et surtout Carole DIPPLE, notre contact à l'école de Hastings et, ayant intégré ce voyage dans notre prochain projet d'école, nul doute que, dans quelques années, les futurs élèves de CM reprendront la route de l'Angleterre.



## TAP

L'école est finie. Vive les vacances !

Mais cette année, même si la classe était terminée, de nombreux enfants s'y plaisaient encore.

Comme tous les vendredis ils ont rapidement déposé leurs cartables pour retrouver les copains dans la cour.

La majorité d'entre eux attendaient avec impatience que sonne l'heure des ateliers périscolaires.



## GORRE HA GOUELED

L'association GORRE HA GOUELED Loperhet (langue et culture bretonnes) prépare la rentrée de septembre.

Toutes les activités sont reconduites : cours de breton niveau 5, cours de danses bretonnes (confirmés et débutants), atelier accordéon, atelier broderie bretonne et arts créatifs.

3 activités nouvelles sont proposées :

- Cours de breton (débutants et semi-débutants).
- Atelier chant + accordéon.
- Initiation au breton pour accompagner les enfants bilingues : 3 séances de 3 heures le samedi matin. Les 14 et 28 janvier et 11 février 2017.

Contacts : Catherine : 0298073363 [tanguyd@wanadoo.fr](mailto:tanguyd@wanadoo.fr)  
[jeanlouis.monot@sfr.fr](mailto:jeanlouis.monot@sfr.fr) [www.gorrehagoueled.bzh](http://www.gorrehagoueled.bzh)



## AIDE AUX DEVOIRS

Tout d'abord, merci à tous les bénévoles qui aident les enfants à faire leurs devoirs, dans le cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants ?

Vous souhaitez transmettre des connaissances ?

Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles, le lundi ou le jeudi, de 17h00 à 18h00.

Même une présence occasionnelle, telle une fois par mois, grossirait le nombre des encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale CORRE DIVERRES, adjointe au maire, en charge des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.



## BAGAD BRO LANDERNE

Le bagad Bro Landerne ouvrira au mois de septembre un cours de cornemuse pour des enfants à partir de 9 ans. Seulement six places sont disponibles !

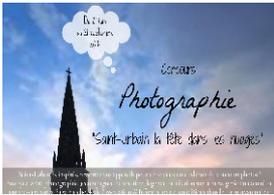
Les cours auront lieu à l'École de musique de Keranden à Landerneau les mercredis soir de 18h30 à 19h30 et seront assurés par un professeur de Sonerion : Cédric Moign.

Contact : [jean-pierre.bodilis@dbmail.com](mailto:jean-pierre.bodilis@dbmail.com) 06 72 25 26 06.



## COMITÉ ANIMATION

La première randonnée gourmande du comité d'animation a été un réel succès samedi dernier. 130 personnes ont arpenté les sentiers de notre commune, et se sont régalés des galettes saucisses proposées sur le parcours. C'était un réel plaisir de voir autant de Saint-Urbannais à cette soirée.



Le Comité d'Animation de Saint-Urbain est heureux de vous accueillir dans son aventure artistique pour le lancement de son premier concours de photographie sur le thème de notre champêtre commune. Le temps est venu de regrouper les talents des habitants autour des plus beaux instants de notre village.

Ce concours est ouvert à tous les Saint-Urbannais à partir de 13 ans, et se déroulera du 21 juin au 21 septembre 2016.

**Pour participer :** Envoyez votre photo accompagnée de son titre, légende ou citation à la messagerie du comité d'animation [casu29800@gmail.com](mailto:casu29800@gmail.com) ou par message sur la page facebook de l'association : [www.facebook.com/comiteanimationsainturbain](http://www.facebook.com/comiteanimationsainturbain)



## NATURVAN

Une équipe de 6 coureurs de Naturvan était présente pour la deuxième édition des « 24h de trail » à Sainte-Anne du Portzic et s'est classée 11<sup>e</sup> au général après un circuit trail de 4,5 km pendant 24h00 en se relayant à 6. Exercice très physique car chaque tour est effectué au maximum de ses capacités.



### Trail de la Mignonne

La prochaine édition du « trail de la Mignonne » aura lieu **le dimanche 28 Août**. 2 circuits sont proposés : 12 et 26 km, départ respectivement à 9h30 et 9h00. Inscription, renseignements auprès de Gwenaël Costiou 06 64 80 59 73 et sur le site de Naturvan : [naturvan.fr](http://naturvan.fr)

Cette manifestation demande beaucoup de bénévoles pour la sécurité et le bien-être des coureurs, alors si vous voulez prêter main forte à Naturvan, contacter Karine Morvan : 06 74 20 96 13.

Une partie des bénéfices (1 € par coureur) reviendra à l'association « Solidarité Enfants du Monde ».



## BREIZH CANI'TUDE

Notre club a fêté ses deux ans le 10 juin à la salle Ty Kreis-ker en présence de Jean-Louis Vignon et Julien Poupon.



La présidente Christel Le Corre a ouvert la soirée par un discours de remerciement vers les adhérents, bénévoles, partenaires et représentants de la commune. Ensuite, nous nous sommes retrouvés autour du pot de l'amitié et pour finir autour d'un repas.

## Tennis de table

Au cours de la saison 2015-2016, en collaboration avec Naturvan, le club a ouvert ses portes aux « touch' à tout ». Sous l'impulsion de Hubert HOLLECOU, les séances se sont enchaînées dans la joie et la bonne humeur.

L'expérience ayant plu, le club se propose d'offrir la possibilité aux jeunes qui le souhaitent, de pratiquer plus régulièrement la discipline.

Le créneau retenu est le vendredi de 18h00 à 19h00, salle Ty Kreis-Ker (le mercredi soir étant maintenu pour les adultes).

Renseignements complémentaires :

Hubert HOLLECOU 02 98 31 30 37 ou

Claude MAZEAS 02 98 25 03 31.



## Bibliothèque

### Vente/déstockage

Suite au déstockage de romans, BD, livres et documentaires enfance-jeunesse pour sa vente annuelle, l'association

« Livre Echange » poursuit cette action au sein de la bibliothèque (achat au tarif de 0,50 € ou 1 €). N'hésitez pas à fouiner et découvrir de passionnantes lectures !

### Projet médiathèque

L'association, en lien avec la municipalité, étudie le futur projet de la bibliothèque incluant l'extension de la garderie de l'école. A ce titre, un questionnaire « Votre avis nous intéresse ! » a été remis à chaque habitant ou foyer à Saint-Urbain. Nous vous invitons vivement à le remettre à la mairie ou à la bibliothèque car votre avis nous sera précieux pour que cette nouvelle bibliothèque-médiathèque avec l'acquisition de DVD, réponde au mieux à vos attentes. À la rentrée, les résultats vous seront communiqués.

**Ensemble, construisons ce nouvel espace culturel.**

### Horaire d'ouverture été 2016 :

tous les jeudis de 20h00 à 21h00

tous les samedis de 10h30 à 12h00.

**Comité de lecture :** le vendredi 30/09 à 20h00 et le vendredi 25/11 à 20h30.

*A la rentrée, d'autres nouveautés vous seront proposées... À suivre attentivement.*

Tous à la FERME!

## TOUS A LA FERME

Dans la cadre de la journée « Tous à la ferme », Lionel CORNEC, agriculteur à Saint-Urbain, a ouvert les portes de son élevage bovin à la population. Un parcours didactique a permis aux visiteurs de comprendre la démarche de l'agriculteur, allant de la production végétale au départ des bovins de la ferme.

Sur les 100 hectares qui composent l'exploitation, 78 sont consacrés à l'herbe, « 53 sont pâturés par les animaux. Les 25 hectares restant sont fauchés ».

Lionel CORNEC enrubanne 600 à 700 balles par an, pour le troupeau d'une centaine de mères. Installé en avril 2014, il a choisi de continuer la production de Blondes d'Aquitaine mise en place par ses parents Bernard et Yvette CORNEC.

Les visiteurs ont pu voir les nombreuses espèces végétales utilisées sur l'exploitation. Avec l'aide de Jean-Paul DANTEC, chaque espèce a été exposée en végétation, puis sous forme de graine. Enfin, les matières premières utilisées dans la ration sont étalées au public, pour qu'il se rende compte des matières premières nobles utilisées.



L'éleveur trouve un débouché à sa production via le Carrefour City situé à Landerneau. Une bête part tous les 10 jours alimenter l'étal du boucher. Pour la finition, Lionel Cornec nourrit ses vaches avec une ration sèche spécifique, très

bien valorisée par la race Blonde d'Aquitaine.

« La première semaine d'engraissement, j'utilise un mash composé de lin, de pulpe de betterave, de luzerne déshydratée et de céréale affichant 24 % de protéines, pour deux tiers de la ration. L'autre tiers contient du maïs grain, de l'orge et du tourteau de colza. Ce rapport 2/3 - 1/3 est inversé par la suite. Le lin apporte de la couleur à la viande, ainsi que des Oméga-3. » Il va au-delà du cahier des charges du Label Rouge, et le gérant du Carrefour City vante la qualité de la viande proposée à ses clients.

D'autres activités ont aussi égayé cette visite comme les stands autour du lin proposés par Jean-Luc et Marie-Louise RICHARD, autour de la fabrication de la bière avec la micro-brasserie de la Mignonne, ainsi que la vente de crêpes et de fromage et la dégustation de la savoureuse viande produite par l'exploitation et servie dans les assiettes. Sans oublier le parcours sur des wagons en forme de cochons tirés par un tracteur, qui a ravi les petits comme les plus grands.



## Accueil Solidarité

Suite à des démarches de l'association « Accueil Solidarité Saint-Urbain », une convention a pu être signée entre le diocèse, la préfecture et Coallia pour la mise à disposition du presbytère de la commune pour héberger des réfugiés.

L'association Coallia, qui gère au niveau départemental les demandeurs d'asile et s'occupe de leur hébergement, a orienté sur Saint-Urbain une famille russophone originaire du Daghestan.

Monsieur Dinislam GAMSATOV et son épouse Dina avec leurs 3 garçons, Magomed (11 ans), Ibragim (7 ans) et Nabi (2 ans) sont hébergés au presbytère depuis le 7 juillet. Ils étaient auparavant en résidence sociale à Brest.

Les enfants seront scolarisés à l'école de Saint-Urbain à la prochaine rentrée scolaire. L'association s'organise et met en place des services pour les accompagner et les aider à s'insérer. Toutes les bonnes volontés sont évidemment les bienvenues :

- Logement : travaux et entretien.
- Alphabétisation et soutien scolaire
- Transport.
- Vie quotidienne (soins, scolarité...).
- Lien avec Coallia et les administrations.
- Insertion à la vie locale.

Contact : Fanch DANTEC au 02 98 25 07 23

## Rallye vieilles voitures

Saint-Urbain accueille le départ du

**33<sup>e</sup> MAMM-GOZ**

**Le 3 septembre 2016  
à partir de 09h30**



Grand rassemblement de voitures anciennes organisé par le VALCT (Véhicules anciens du Léon, de Cornouaille et du Trégor). Véhicules de 1910 aux années 80 visibles sur les parkings Ty Kreis-Ker et mairie.

Entrée libre et gratuite

